



RAPPORT FINAL DU PROJET

Vers une gouvernance climatique inclusive en République Démocratique du Congo

Mobilisation et plaidoyer des femmes rurales et autochtones pour une action climatique sans discrimination de genre.

SOMMAIRE

Un bilan de trois années d'action.

De janvier 2023 à décembre 2025, dans six territoires du Sud-Kivu — en partenariat avec l'ANAFAC. Le présent rapport revient sur le contexte, les activités, les résultats et l'impact du projet.

01 Introduction

02 Contexte et justification

03 Objectif principal du projet

04 Activités concrètes réalisées

05 Indicateurs et bénéficiaires

06 Suivi et évaluation

07 Justice de genre et droits

08 Impact climatique du projet

09 Réplicabilité et transversalité

10 Conclusion

11 À propos de CCAO

LE PROJET EN UN REGARD

13 257

femmes mobilisées et sensibilisées

106 183

bénéficiaires directs et indirects

6

territoires d'intervention

6

Cadres Locaux de Concertation

36

émissions radio diffusées

127

autorités associées

01

INTRODUCTION

Les femmes en première ligne, longtemps tenues à l'écart.

Le changement climatique compte aujourd'hui parmi les défis les plus pressants pour les communautés rurales et autochtones d'Afrique, et tout particulièrement pour celles de la République Démocratique du Congo. Dans la province du Sud-Kivu, ses effets se conjuguent aux inégalités sociales et de genre pour fragiliser un peu plus des populations dont les moyens de subsistance dépendent étroitement des ressources naturelles. En première ligne face à ces bouleversements, les femmes et les jeunes filles rurales et autochtones demeurent pourtant largement tenues à l'écart des espaces où se décident les politiques et les stratégies d'adaptation.

C'est pour répondre à ce constat que l'ONG Climate Change Africa Opportunities (CCAO) a conçu et mis en œuvre, de janvier 2023 à décembre 2025, ce projet de mobilisation et de plaidoyer des femmes et jeunes filles rurales et autochtones en faveur d'une action climatique sans discrimination de genre. Déployé dans six territoires du Sud-Kivu — Bukavu, Kabare, Walungu, Kalehe, Idjwi et Mwenga —, il visait à promouvoir l'intégration du genre et l'autonomisation des femmes dans les politiques et programmes d'adaptation, d'atténuation, d'accès et de transfert de technologies face au changement climatique. La réussite de sa mise en œuvre doit beaucoup au partenariat noué avec l'Alliance Nationale pour l'Adaptation des Femmes Autochtones aux Changements Climatiques (ANAFAC), dont l'ancrage communautaire et la connaissance fine du terrain ont largement facilité la mobilisation des femmes et l'appropriation locale des activités.

Le présent rapport final dresse le bilan de trois années de mise en œuvre. Il revient sur le contexte et la justification du projet, ses objectifs et les activités menées, présente les résultats obtenus et les bénéficiaires atteints, puis analyse sa contribution à l'égalité de genre, à l'action climatique et aux différentes questions transversales. Il met enfin en lumière les enseignements tirés, la durabilité et la répliquabilité de l'approche, avant d'en esquisser les perspectives.

disproportionnée par les femmes.

Au Sud-Kivu, à l'est de la RDC, le changement climatique frappe le plus durement celles et ceux qui portent la moindre responsabilité dans les émissions de gaz à effet de serre et qui disposent des capacités les plus limitées pour s'y adapter : au premier rang, les femmes rurales et autochtones. En raison des rôles sociaux que la société leur assigne et des discriminations qu'elles subissent, ces femmes sont doublement exposées au dérèglement climatique. Le fait d'être une femme accroît en effet la vulnérabilité aux chocs climatiques comme aux transformations de l'environnement et de l'économie, singulièrement en milieu rural, où la subsistance des familles repose en grande partie sur des ressources naturelles (eau, produits de la forêt, agriculture) elles-mêmes très sensibles aux aléas du climat. À cela s'ajoute que les ressources et les marges d'action dont elles disposent pour s'adapter restent étroitement bridées par les inégalités qui les affectent.

Deuxième pays forestier de la planète et cœur d'une large part du bassin du Congo, la RDC joue un rôle écologique déterminant à l'échelle mondiale — tout en comptant parmi les nations les plus vulnérables au changement climatique et les moins armées pour y faire face.

À l'est du pays, la province du Sud-Kivu concentre ces fragilités : forte densité de population rurale, dépendance quasi totale à l'agriculture familiale et aux ressources naturelles, relief montagneux exposé aux glissements de terrain et aux inondations, sur fond de décennies d'instabilité et de conflits. La multiplication des aléas — pluies irrégulières, saisons décalées, érosion des sols, dégradation des forêts et perte de fertilité — fragilise directement les moyens de subsistance des communautés.

Dans ce contexte, les femmes rurales et autochtones portent une charge disproportionnée. En première ligne de la production vivrière, de la collecte de l'eau et du bois, comme de la sécurité alimentaire et de la santé de leurs familles, elles voient leurs journées s'allonger et leurs conditions de vie se durcir à mesure que les ressources s'amenuisent. Or, malgré ce rôle central, l'accès à la terre, au crédit, à l'information climatique, à la formation et aux instances de décision leur demeure largement fermé. Cette double contrainte — une exposition accrue aux risques et une capacité d'action réduite — les enferme dans une vulnérabilité structurelle que des politiques climatiques encore peu sensibles au genre peinent à corriger.

Les femmes autochtones se trouvent particulièrement marginalisées. Dépositaires de savoirs traditionnels précieux sur la gestion des forêts, de l'eau et de la biodiversité, elles sont pourtant rarement reconnues comme actrices légitimes de l'adaptation et de la gouvernance environnementale. Leur exclusion prive les stratégies climatiques locales d'une expertise essentielle et perpétue des inégalités profondément enracinées. À l'échelle mondiale, ce déni se traduit par le sous-financement chronique des initiatives climatiques portées par les femmes, alors même que leur participation est reconnue comme un facteur déterminant de l'efficacité et de la durabilité de l'action climatique.

C'est pour relever ces défis que le projet a été déployé dans six territoires du Sud-Kivu — Bukavu, Kabare, Walungu, Kalehe, Idjwi et Mwenga —, retenus pour la diversité de leurs réalités géographiques et sociales, des zones urbaines et périurbaines aux milieux ruraux enclavés jusqu'au territoire insulaire d'Idjwi. En plaçant les femmes rurales et autochtones au cœur de son action, non comme simples bénéficiaires mais comme actrices du changement, il entendait corriger les inégalités de genre face au climat et bâtir une gouvernance climatique locale plus inclusive, équitable et durable.

03

OBJECTIF PRINCIPAL

Faire des femmes les actrices d'une gouvernance climatique équitable.

Le projet a contribué à promouvoir et à soutenir des politiques sectorielles favorables au genre et à l'inclusion des femmes rurales et autochtones dans les programmes et actions d'adaptation, d'atténuation, d'accès et de transfert des savoirs, des bonnes pratiques et des technologies, en vue de renforcer leur résilience face au changement climatique au Sud-Kivu (RDC). Gardiennes traditionnelles des ressources naturelles — agriculture, eau, forêt —, ces femmes sont au cœur des stratégies climatiques, alors même qu'elles restaient tenues à l'écart des processus de décision.

Deux objectifs spécifiques

01

Faciliter le changement de comportement et améliorer la compréhension des femmes rurales et autochtones, ainsi que des communautés locales, sur les inégalités de genre face au changement climatique.

02

Appuyer l'intégration du genre et l'autonomisation de ces femmes dans les politiques et programmes d'adaptation, d'atténuation, d'accès et de transfert des savoirs, bonnes pratiques et technologies résilientes.

04

ACTIVITÉS CONCRÈTES RÉALISÉES

Six leviers d'action sur le terrain.

- 01 Séances de mobilisation communautaire et de sensibilisation des femmes rurales et autochtones sur l'intégration du genre et leur autonomisation dans les politiques climatiques, dans les six territoires ciblés.
- 02 Création et accompagnement de Cadres Locaux de Concertation et de Plaidoyer (CLCP) favorisant l'implication et la participation active des femmes autochtones dans la gouvernance climatique.
- 03 Actions de plaidoyer auprès des décideurs locaux et nationaux pour l'intégration du genre dans les politiques et programmes climatiques, à Bukavu, Kabare, Walungu, Kalehe, Idjwi et Mwenga.
- 04 Séances de dialogue multi-acteurs sur les mécanismes d'adaptation des femmes autochtones et sur les droits fonciers, forestiers et environnementaux.
- 05 Diffusion d'émissions radio de sensibilisation des communautés pour le changement de comportement et l'intégration du genre.
- 06 Suivi et évaluation des activités sur le terrain.

Les résultats, en chiffres.

INDICATEURS DE RÉALISATION

13 257

femmes rurales et
autochtones mobilisées et
sensibilisées

6

Cadres Locaux de
Concertation et de Plaidoyer
créés et soutenus

6

actions de plaidoyer menées
auprès des décideurs

6

séances de dialogue multi-
acteurs sur l'adaptation et les
droits fonciers

36

émissions radio de
sensibilisation diffusées

6

territoires couverts : Bukavu,
Kabare, Walungu, Kalehe,
Idjwi, Mwenga

Indicateurs de résultat

- Renforcement de la compréhension des communautés sur les inégalités de genre face au climat et amorce d'un changement de comportement.
- Participation accrue des femmes autochtones aux processus de gouvernance et de décision climatiques via les CLCP.
- Prise en compte progressive du genre dans les politiques et programmes d'adaptation portés par les autorités locales.

BÉNÉFICIAIRES DU PROJET

**106 183 personnes atteintes, en
majorité des femmes et des filles.**

Le groupe cible principal était constitué des femmes et jeunes filles rurales et autochtones du Sud-Kivu (RDC), dans les territoires de Bukavu, Kabare, Walungu, Kalehe, Idjwi et Mwenga. En tant que gardiennes traditionnelles des ressources naturelles — agriculture, collecte de l'eau et du bois, gestion des écosystèmes locaux —, elles sont les plus exposées aux chocs climatiques tout en étant les plus exclues des décisions. Le projet ciblait aussi les communautés locales ainsi que les autorités traditionnelles et politico-administratives, acteurs clés du changement de comportement et des politiques.

BÉNÉFICIAIRES DIRECTS

13 257

femmes rurales et autochtones — 100 % de femmes.

BÉNÉFICIAIRES INDIRECTS

92 926

membres des communautés et autorités locales associés à la démarche.

Groupe	Total	Femmes	Hommes
Femmes rurales et autochtones (directs)	13 257	13 257	—
Membres des communautés locales et autochtones	92 799	52 100	40 699
Autorités traditionnelles et politico-administratives	127	40	87
Total (directs et indirects)	106 183	65 397	40 786

Le suivi et l'évaluation ont constitué une activité transversale du projet, assurée tout au long de sa mise en œuvre (janvier 2023 – décembre 2025).

Un suivi mensuel a été mené sur le terrain dans les six territoires. La collecte des données reposait sur le logiciel KoboCollect et sur des check-lists standardisées, gages d'une saisie numérique fiable et harmonisée directement depuis le terrain. Chaque mois, l'équipe projet consolidait les listes de présence des femmes mobilisées, les comptes rendus des séances de mobilisation communautaire, les procès-verbaux des réunions des CLCP, les rapports des actions de plaidoyer et des dialogues multi-acteurs, ainsi que le décompte des émissions radio diffusées. Ce dispositif a permis de mesurer en continu l'avancement des indicateurs, de repérer les difficultés et d'ajuster les activités en temps réel, épaulé par des descentes de terrain régulières et des points d'étape périodiques avec les CLCP et les autorités locales.

ÉVALUATION À MI-PARCOURS

18^e mois

Appréciation de l'avancement, de la pertinence des activités et des premiers effets sur les bénéficiaires, avec réorientation de certaines actions si nécessaire.

ÉVALUATION FINALE

36^e mois

Mesure de l'atteinte des objectifs, des changements de comportement, de la participation effective des femmes à la gouvernance et de la prise en compte du genre dans les politiques locales.

Des bénéficiaires aux leaders du changement.

Le projet plaçait les femmes rurales et autochtones au centre de son action, non comme simples bénéficiaires mais comme actrices et leaders du changement. Sa finalité même — l'intégration du genre et l'autonomisation des femmes dans les politiques climatiques — visait à corriger les inégalités qui limitaient leur accès à la décision, à la terre, au financement, à l'éducation et à l'information.

Mécanismes garantissant le leadership et la participation des femmes

- La création et l'accompagnement de **6 Cadres Locaux de Concertation et de Plaidoyer des Femmes Autochtones (CLPFA)**, espaces dirigés par les femmes elles-mêmes, leur donnant une voix structurée dans la gouvernance climatique locale.
- La conception d'activités ciblant directement 13 257 femmes et jeunes filles, garantissant leur présence majoritaire dans les séances de mobilisation, de sensibilisation et de dialogue.
- L'organisation de dialogues multi-acteurs associant les femmes aux autorités traditionnelles et administratives, afin qu'elles négocient directement leurs droits fonciers, forestiers et environnementaux.
- Le plaidoyer porté par et pour les femmes auprès des décideurs, faisant d'elles les protagonistes du processus d'influence des politiques.
- Des émissions radio de sensibilisation sur les inégalités de genre, contribuant à faire évoluer les normes sociales au sein des communautés.

UNE ÉVOLUTION CONCRÈTE DES RAPPORTS DE FORCE

Avant le projet, les femmes autochtones étaient systématiquement exclues des instances où se décidaient la gestion des ressources naturelles et l'adaptation climatique. Grâce aux CLPFA, des femmes autrefois sans voix ont pris part, pour la première fois, à des séances de concertation avec les autorités traditionnelles et administratives locales. Elles ont pu y formuler et défendre leurs revendications sur l'accès à la terre et aux forêts, obtenant leur reconnaissance progressive comme interlocutrices légitimes. Ce changement a déplacé le pouvoir de décision, jusque-là exclusivement masculin, vers une participation partagée intégrant les femmes rurales et autochtones.

plus que les infrastructures.

Ce projet relevait principalement de l'adaptation au changement climatique et du renforcement de la gouvernance climatique, à travers l'intégration du genre et l'autonomisation des femmes rurales et autochtones. Sa contribution climatique s'est traduite moins par des infrastructures physiques que par le renforcement des capacités d'adaptation des communautés et l'inclusion des femmes dans les décisions environnementales.

1 • Contribution à l'adaptation et à la gouvernance climatique

Sur le plan de l'adaptation, le projet a directement renforcé la préparation et la résilience de 13 257 femmes rurales et autochtones face aux chocs climatiques, en améliorant leur compréhension des mécanismes d'adaptation et leur capacité à défendre leurs droits fonciers, forestiers et environnementaux. Indirectement, ce sont 92 799 membres des communautés (52 100 femmes et 40 699 hommes) qui ont bénéficié de la sensibilisation et de l'évolution des pratiques.

Le projet a également renforcé la gouvernance climatique locale : 6 Cadres Locaux de Concertation et de Plaidoyer ont été créés dans les six territoires, intégrant les femmes autochtones aux processus de décision liés à l'adaptation. 6 actions de plaidoyer, 6 séances de dialogue multi-acteurs et 36 émissions radio ont contribué à faire évoluer les comportements et les politiques locales en faveur d'une gestion durable des ressources naturelles — forêts, eau, sols — dont dépendent les moyens de subsistance des communautés.

Sur le plan des pertes et dommages, en outillant les femmes — premières exposées aux aléas climatiques — pour anticiper et défendre leurs intérêts, le projet a contribué à réduire leur vulnérabilité socio-économique face aux impacts du dérèglement climatique.

2 • Durabilité et faible consommation de ressources

La durabilité du projet reposait sur une approche à faible empreinte : il misait sur le renforcement des capacités humaines et des structures locales plutôt que sur des équipements coûteux ou énergivores. Les Cadres Locaux de Concertation et de Plaidoyer, ancrés dans les communautés et animés par les femmes elles-mêmes, continuent d'exister au-delà de la durée du projet et pérennisent la participation des femmes à la gouvernance climatique sans dépendance à un financement externe continu.

Exemple concret — le recours aux émissions radio comme principal canal de sensibilisation a permis de toucher des dizaines de milliers de personnes réparties sur six territoires avec une consommation minimale de ressources — sans déplacements massifs, sans production de matériel physique important et sans logistique lourde — tout en assurant une diffusion large et durable des messages sur l'adaptation et l'égalité de genre.

Un modèle peu coûteux, ancré et transposable.

Le projet présente un fort potentiel de répliquabilité, car il repose sur une approche peu coûteuse, centrée sur le renforcement des capacités humaines et des structures locales plutôt que sur des infrastructures lourdes.

1 • Conditions nécessaires à la reproduction

La reproduction dans un autre contexte suppose plusieurs conditions : l'existence de communautés rurales et autochtones dont les moyens de subsistance dépendent des ressources naturelles et où persistent des inégalités de genre face au climat ; l'implication des autorités traditionnelles et politico-administratives locales, indispensables pour légitimer la participation des femmes ; la mise en place de cadres de concertation animés par les femmes elles-mêmes ; l'accès à des canaux de communication de proximité, comme la radio locale, adaptés aux zones souvent enclavées ; et une bonne connaissance des dynamiques socioculturelles du milieu.

Au sein même du projet, l'approche a déjà démontré sa transposabilité : le modèle a été déployé de manière homogène dans six territoires aux réalités distinctes — de Bukavu à Idjwi (zone insulaire) — attestant sa capacité d'adaptation à des contextes variés. Il est ainsi extensible à d'autres provinces de la RDC et à d'autres pays d'Afrique confrontés aux mêmes enjeux, dans la logique panafricaine de CCAO.

2 • Ancrage local et pertinence universelle

Le projet reste profondément ancré localement grâce aux Cadres Locaux de Concertation et de Plaidoyer des Femmes Autochtones, portés par les communautés elles-mêmes, et grâce à l'implication des autorités coutumières qui garantissent l'enracinement culturel des actions. Les contenus, les langues et les canaux de sensibilisation étaient adaptés aux réalités de chaque territoire. Dans le même temps, il conserve une pertinence universelle, car il répond à un enjeu mondial : l'exclusion des femmes rurales et autochtones de la gouvernance climatique est reconnue partout où le changement climatique aggrave les inégalités de genre.

3 • Questions transversales abordées

Gestion des ressources naturelles

Les femmes autochtones, gardiennes des forêts, de l'eau et des sols, placées au cœur d'une gouvernance plus inclusive et durable.

Prévention de la perte de biodiversité

Reconnaissance des savoirs des femmes et de leur rôle dans la préservation des écosystèmes locaux.

Sécurité alimentaire

Résilience et accès à la terre renforcés pour sécuriser la production vivrière face aux aléas.

Accès à l'eau potable

Sensibilisation à la gestion des ressources hydriques, enjeu quotidien porté par les femmes.

Paix et cohésion sociale

Des espaces de dialogue non conflictuels renforçant la gouvernance participative locale.

Migrations liées au climat

Résilience et durabilité des moyens de subsistance réduisant les pressions au déplacement.

Protection sociale et droits

Lutte contre les inégalités d'accès à la propriété foncière, à la finance, à la santé et à l'éducation.

Santé et bien-être

Des effets positifs sur le bien-être des ménages, en particulier la santé des femmes et des enfants.

d'efficacité de l'action climatique.

Au terme de sa mise en œuvre (janvier 2023 – décembre 2025), le projet a pleinement démontré la pertinence et l'efficacité d'une approche plaçant les femmes au cœur de la gouvernance climatique. Dans les six territoires du Sud-Kivu, il a permis de mobiliser et de sensibiliser 13 257 femmes rurales et autochtones, de créer et d'accompagner 6 Cadres Locaux de Concertation et de Plaidoyer, de conduire 6 actions de plaidoyer et 6 séances de dialogue multi-acteurs, et de diffuser 36 émissions radio. Au total, plus de 106 000 personnes — en majorité des femmes et des filles — ont été touchées, aux côtés de 127 autorités associées à la démarche.

Au-delà des chiffres, le projet a engendré des transformations qualitatives durables. Il a fait bouger les rapports de force et les processus de décision en faveur des femmes autochtones, longtemps écartées des instances de gestion des ressources naturelles. Grâce aux CLCP, des femmes autrefois sans voix sont devenues des interlocutrices reconnues des autorités coutumières et administratives, à même de défendre leurs droits fonciers, forestiers et environnementaux. Ce faisant, le projet a renforcé d'un même mouvement la résilience climatique des communautés, la cohésion sociale, la sécurité alimentaire, la gestion durable des ressources et la protection sociale des femmes et de leurs familles.

Cette expérience confirme que l'intégration du genre n'est pas une composante accessoire, mais une condition d'efficacité et d'équité de l'action climatique. En reconnaissant les femmes rurales et autochtones comme gardiennes des ressources naturelles et actrices à part entière de l'adaptation, il devient possible de bâtir des communautés plus résilientes et de promouvoir un développement réellement durable et inclusif. L'approche déployée, à faible coût et fortement ancrée localement, s'est révélée répliquable et extensible à d'autres territoires de la RDC et du continent africain.

Fort de ces acquis, CCAO entend consolider et pérenniser les Cadres Locaux de Concertation et de Plaidoyer, étendre la démarche à de nouvelles communautés et poursuivre son plaidoyer pour l'intégration effective du genre dans les politiques et programmes climatiques.

'' CCAO adresse ses sincères remerciements à l'Alliance Nationale pour l'Adaptation des Femmes Autochtones aux Changements Climatiques (ANAFAC). Son engagement, son ancrage communautaire et sa connaissance du terrain ont été déterminants dans la mobilisation des femmes et la réussite des activités menées dans les six territoires d'intervention.

Climate Change Africa Opportunities.

Climate Change Africa Opportunities (CCAO) est une organisation à but non lucratif de droit congolais, un réseau et l'une des principales organisations de la société civile climatique africaine. Sa mission : améliorer et renforcer la résilience des communautés autochtones et locales aux changements climatiques, dans une perspective de lutte contre la pauvreté, de justice climatique et environnementale, de protection de l'environnement et de la biodiversité, et de gestion inclusive et résiliente des ressources naturelles en Afrique.

CCAO met en œuvre ses programmes dans les domaines suivants : restauration des terres dégradées par des Solutions fondées sur la Nature (SfN), agroécologie, agriculture familiale et durable, élevage, résilience urbaine, énergies renouvelables, eau, assainissement et hygiène (WASH), prévention et gestion des catastrophes naturelles, éducation et communication climatique et environnementale, justice climatique, ainsi que la conservation et la gestion résiliente de la biodiversité et des ressources naturelles.

10+

années d'expérience de terrain en Afrique

1 404+

ambassadeurs verts pour le climat

ECOSOC

statut consultatif auprès des Nations Unies

ONG dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), CCAO est également accréditée auprès de la CCNUCC, du PNUE, de la Convention sur la diversité biologique (CDB) et de la Convention sur la lutte contre la désertification (CNULCD) — un statut qui renforce sa crédibilité et son accès aux mécanismes et financements internationaux. CCAO est enfin un réseau panafricain qui rassemble des points focaux nationaux et plus de 1 404 ambassadeurs verts pour le climat, aux côtés de partenaires tels que le Global Resilience Partnership (GRP), le CTCN, la Banque mondiale, Terra Fund AFR100, le World Resources Institute (WRI) et de nombreux réseaux africains et internationaux.

CONTACT

M. Trésor BADISUNGU

Coordonnateur du projet — CCAO

tresorbadisungu@gmail.com

+243 97 4923 525

climatechangeafricaopportunities.org

